

Notes de la séance de la Commission d'établissement de l'Elysée¹

Jeudi 25 avril 2013, de 19h45 à 21h45

Elysée, salle polyvalente Lausanne

Parents :	Mmes Christine Dumas , Medalit Mury , Sylvie Pellaton Leresche , Dominique Zosso , MM. Daniel Bugmann , président, Levente Csikos
Professionnels :	Mme Magali Launois , MM. Philippe Perrin , directeur, Hugues Renaud , Alexandre Wuillemin
Organisations :	Mme Florence Chèvre , MM. Vincent Cruchon , Jean-Marc Pignat
Autorités politiques :	M. Olivier Faller
Excusés/absents :	Mme Julie Buclin , MM. Pierre Cambrosio , Alexandre Flückiger , André Gebhardt , Jan Mrazek

1. Adoption du PV du 28 janvier 2013

Le PV est adopté avec remerciements à son auteur

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté

3. Echanges 4 quarts

Associations

M. Pignat nous informe de la création d'un documentaire sur les enfants placés réalisé par les jeunes du Foyer avec les élèves de la classe sur leur représentation.

Documentaire réalisé par les adolescents, et financé par différents organismes, il sera présenté à l'Hôtel de Ville le 22 mai à 17 heures en présence des jeunes impliqués dans la réalisation, il s'agit des élèves de 9^{ème} Elysée VSG

M. Pignat amènera le film à la rentrée.

Quart Politique

Les sujets qui occupent actuellement le politique : règlement de police, mendicité, Pontaise.

Autre information : M. Martinet succèdera à M. Dyens, en tant que chef du service des écoles primaires et secondaires.

Il se pose la question de l'utilité du quart politique dans cette Commission.

M. Faller y est présent par intérêt personnel, peu de représentation du quart politique.

Villamont : La fête se déroule toute la semaine ; spectacles avec les élèves ; film réalisé sur la construction ; partie officielle aujourd'hui, avec un son et lumière (projeté sur la Tour Georgette). Les élèves font visiter tout l'établissement de Villamont (belle idée).

Pas d'autres informations

4. Travail sur l'utilisation des écrans/mobiles

Echange faisant suite à un mail transmis à M. Perrin et proposant que la Commission d'établissement échange sur une problématique d'actualité, à savoir l'utilisation des smartphones et les dérives constatées.

Afin d'alimenter le débat, M Bugmann propose deux documents qu'il présente rapidement (ces documents seront transmis à chacun).

Documents transmis par M. Flückiger, relayant une situation outre atlantique aux USA et les options prises.

Il remet également un résumé d'une brochure présentant une étude réalisée en France.

Sur cette base se déroule un moment d'échange.

¹ Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.



Que se passe-t-il à l'Élysée ?

L'utilisation internet est possible partout par le réseau 3G. Il n'y a pas besoin de Wifi, donc tout devient invérifiable. Il n'y a pas de possibilité d'interdire les téléphones portables (situation USA) ; des situations de transmissions de films ou photos d'élèves ont été constatées et la direction a dû intervenir.

De fait, les enseignants tout comme les parents sont dépassés. La majorité des parents ne maîtrisent pas l'utilisation des réseaux sociaux, il y a possibilité de distribuer des photos, des films. Des insultes peuvent circuler ainsi que des rumeurs, ou grossièretés.

Il est constaté des essais de faire justice, et il y a lieu de constater que les filles ne sont pas les plus tendres : règlements de compte par le biais de frappes.

La Brigade des mineurs est avertie dans les cas de situations extrêmes, pour les suites à donner, ainsi que les familles des élèves concernés.

Interventions dans la mesure des moyens

Prévention dans le cadre de l'établissement par la Brigade, soit des visites aux élèves de 6^{ème} et 8^{ème} année.

Lorsque des événements touchent une classe non concernée par ces présentations, la Brigade peut intervenir à la demande de M.Perrin ; il y a aussi possibilité pour le médiateur d'intervenir.

Internet/ facebook/ réseaux sociaux

Twitter : c'est une extension du monde émotionnel des jeunes, très peu d'impact des adultes. Le monde intime des ados est protégé par eux-mêmes.

Difficulté de la prévention, impact uniquement quand le lien existe avec l'adulte, l'adolescent lui laisse la possibilité d'entrer dans son monde. C'est dans cette relation que ceci peut exister.

Qui peut intervenir ?

Il est important que tous les acteurs interviennent, y compris les parents.

Il faut trouver le dialogue avec ces jeunes, car contrôler n'est pas possible. Ceci repose entièrement sur eux, toutes les choses mises sur internet restent à vie, il faut le leur transmettre.

Comment agir ? Quelles pistes ?

N'y a-t-il pas lieu, qu'une fois par année, il y ait une personne spécialisée qui intervienne auprès des professeurs ?

Il serait important qu'il y ait un discours commun entre les profs/ les médiateurs/ les infirmiers.

Quelle possibilité d'intervention ? Élaboration d'un fascicule, d'une charte sur cette problématique ?

Quand intervenir au quotidien ?

Le rôle des enseignants, des parents, de la direction générale, de la Santé Publique ?

Certains élèves ne savent même plus ce qu'est une insulte ... la copine qu'ils aiment, ils peuvent la traiter de « connasse ».

Pour certains, c'est essentiellement le rôle des parents d'intervenir.

Une partie de l'intervention doit être faite à l'école, les enseignants interviennent quotidiennement, la prévention à laquelle on fait référence dans les documents s'adresse quasiment aux adultes.

Une démarche institutionnelle est lourde, elle ne va pas aussi vite que ces médias.

De la formation continue est proposée par différents organismes, les enseignants se forment. L'incident nous échappe car il arrive toujours lorsque l'adulte n'est pas présent ; l'adulte devient pompier d'une situation qui s'est déclenchée sans lui.

Il ne faut pas tomber dans la précipitation et susciter l'intérêt en marquant trop le coup : il faut éviter le risque d'incitation.

Quel est le rôle des enseignants ? Quelle est la mission ?

Les enseignants ne vont pas éradiquer ce problème ; pour certains, ce n'est pas aux enseignants de se préoccuper de cela.

La mission est accomplie de différentes manières ; certains cours abordent les questions du droit à l'image, de la citoyenneté. Mais les enseignants ne peuvent pas être présents à chaque instant.

Sur ce problème, les enfants semblent considérer les professeurs pour des personnes importantes.

Dans le cadre des camps de ski, les appareils sont ramassés pour la nuit, déposés dans des cartons. Certains en ont plusieurs.

Les natels des élèves utilisés en classe sont confisqués.

Mais dès le 1^{er} août, les appareils devront être rendus le même jour, au plus tard la même semaine.

Par ailleurs, il n'y a rien de concret du côté de la direction générale.

Formation des parents

60% des parents en parlent, mais il semblerait que 40% s'adressent aux professeurs.

Que leur proposer ? Et qui doit leur proposer ?

Rôle de la Santé Publique

Le Service de la Santé Publique devrait assurer une information.

La loi ne permet pas d'interdire aux enfants de venir à l'école avec leurs appareils.



Constat

Il faut de la cohérence, une équipe qui fonctionne bien ensemble. L'appartenance à un groupe est un facteur protecteur : effet miroir, création de liens et espace d'échange.

Echange à poursuivre. Pour pouvoir aller au-delà du constat, et prendre en considération les besoins et possibilités des uns et des autres.

5. Travail dans 3 sous -groupes

Soirée Parents :

Le 7 mai

Pastilles mises sur les agendas

Programme :

Dès 19 h 30 : accueil et petite collation

À 19 h45 : Conférence de Mme Marina Delgrande Jordan, qui traite du stress de l'enfant

Dès 20 h45 : Démonstration de relaxation : Qi –Jong. Besoins de photocopies pour Mme Véronique Hogan (photocopies : M. Renaud).

Les frais de la soirée et les tâches à réaliser

Frais actuels : Fr. 168.- d'étiquettes

Boissons : Fr. 150.- (M Cambrosio s'occupe de l'apéro)

Bouquets : Dominique Zosso

Bon Payot (Fr. 100.- x 2 : Vincent Cruchon)

Chaises : M. Carmine Troilo

Beamer et ampli / écran : M. Vuillemin)

CD stress en accueil : Vincent Cruchon

18 h45:

Installation : le « before »

Mme Magali Launois

Mme Pellaton

M. Bugmann

M. Renaud

Le « after » :

Mme Guinard Dumas

Mme Zosso

Mme Chèvre

M. Csikos

M. Faller

M. Vincent

Elys'Arts : Fête de l'Etablissement

Un courrier a été adressé aux parents en date du 25 mars 2013

La fête a lieu le 23 mai : de 17 heures à 19 heures

Interventions artistiques, happening, stands de nourriture, chantée.

Scène ouverte jusqu'à 21 heures.

50 ème : Mai 2014

Les Projets en cours

Cela suit son cours... avec certaines classes ; les activités sont articulées autour des décennies.

Choix des thèmes en cours : une classe va prendre plutôt l'aspect musical, l'autre l'aspect artistique. Tout est en train de se répartir gentiment.

Enseignants responsables.

Activités tout au long de l'année.

Place de la Commission d'établissement? Question à l'OJ de la dernière séance mais M.Vuillemin n'y était pas ; cela dépend beaucoup des membres de la Commission, les portes sont ouvertes.

Des séances régulières ont lieu.

Le logo pour les T-shirts est choisi ; ils seront en vente ainsi que des verres à eau/bière.

Les contacts avec la Ville de Lausanne, qui va assurer le déficit pour un certain montant dès qu'elle aura reçu le budget, sont établis. Il y aura la possibilité d'installer une grande tente, sur le terrain de basket, soit un 2^{ème} lieu pour la présentation des spectacles, ainsi que de petites tentes pour des lieux de partage. La Ville est très coopérative.

Contacts avec la Direction générale pour obtenir des périodes pour les enseignants engagés dans l'organisation de la fête.

Conservatoire : projet spectacle *Goût du Sel*.



3 spectacles : 2 publics et 1 scolaire, les billets seront vendus.

Projet de lâcher de ballons... ? Qui les gonflera : 300 ballons = 2 heures, avec ficelle... !
Autorisations à demander (Blécherette).

A reprendre : la place de la Commission d'établissement

Journée Officielle : 13 mai 17heures ou 14, à confirmer

Le 50 ème se réalisera sur toute l'année.

Listing de toutes les institutions ayant des archives sur l'institution. Encore 10 à contacter.

SI vous connaissez des personnes ayant des archives, c'est volontiers, recherche de photos de classe.

Souhait de constituer un fonds d'archives pour les projets menés par les différentes classes.

Ont été contactées : différentes personnalités dont un ancien doyen/directeur : M. Gallay.

Journée Pédagogique

A eu lieu à Crêt Bérard.

Thème : Ressources extérieures à l'école en cas de situations difficiles.

Questionnaire remis par les enseignants : satisfaction sauf pour le repas.

Synthèse ? Document élaboré par Serge Bregnard.

Lexique explicatif.

Mode de présentation ? Utilisation d'autres moyens que le power point.

6. Divers et fin

--

7. Agenda

L'agenda est confirmé.

Fête du Printemps	23 mai
Soirée des Parents	7 mai
Commission établissement	À la rentrée de septembre 2013

Pour le PV, Tina Guinard Dumas

place Chauderon 9
case postale 5032
1002 Lausanne
tél. 021 315 64 19
fax 021 315 60 04
Christine.gonzalez@Lausanne
<http://www.Lausanne.ch>